

GUIDE AUX FAMILLES : RECONNAÎTRE & RESPECTER LA DIVERSITÉ DE CROYANCE

Lignes directrices pour l'accommodement de croyance 2021

Embrasser qui nous sommes

Le DSBN croit que la diversité est une source de force et d'innovation, et nos écoles embrassent et apprécient les valeurs, les identités et les expériences vécues des élèves. Tout le monde a une histoire. C'est en partageant ces histoires que nous en apprendrons davantage sur nos communautés, leurs identités, leurs croyances et leurs antécédents, ce qui servira de lentille puissante pour apprécier les expériences des élèves. Connaître ces histoires cultive un sens de la communauté où des conditions d'apprentissage équitables peuvent être entretenues, les différences sont célébrées et toutes les voix sont les bienvenues.

Le Conseil scolaire du district de Niagara reconnaît que les terres sur lesquelles se trouvent notre conseil scolaire et nos écoles font partie du territoire traditionnel des Haudenosaunee et des Anichinabés, et bon nombre d'entre eux y vivent et travaillent toujours aujourd'hui. Ce territoire est couvert par les traités du Haut-Canada et fait partie des terres protégées par l'accord wampum dit du « plat à une seule cuillère ». Aujourd'hui, cette région abrite de nombreux peuples des Premières Nations, Métis et Inuits et le fait de le reconnaître nous rappelle que notre excellent niveau de vie est directement lié aux ressources et à l'amitié des peuples autochtones.

Objectif de ce livret

Le DSBN s'engage à établir des partenariats avec les élèves, les familles et les communautés afin de créer des écoles et des espaces d'apprentissage équitables et inclusifs qui favorisent l'acceptation et protègent les droits religieux et de croyance de tous les élèves.

Cette ressource a été élaborée pour aider les familles à comprendre le processus d'accommodement fondé sur la croyance afin de s'engager activement, en tant que

partenaires avec l'école, à mettre en place des accommodements fondés sur la croyance et les convictions religieuses. Ce guide familial est supplémenté d'un guide de l'administrateur sur les accommodements de croyance afin que les familles et les écoles puissent travailler ensemble. Ces partenariats contribueront à soutenir un système d'éducation équitable qui défend et reflète les principes d'une éducation juste, antiraciste et inclusive afin de créer des résultats positifs pour tous les élèves.

Les familles sont encouragées à contacter leur école pour discuter de l'accommodement de leur enfant en ce qui concerne les croyances et convictions religieuses. Ces conversations contribueront à améliorer la prise de conscience et la compréhension de vos croyances et pratiques vis-à-vis de la communauté scolaire.

Qu'est-ce que la croyance ?

La croyance inclue la religion au sens le plus large. La croyance peut également inclure des systèmes de convictions non confessionnels qui, comme la religion, influencent considérablement l'identité, la vision du monde et le mode de vie d'une personne.

La Politique ontarienne sur les droits de la personne définit les caractéristiques suivantes comme pertinentes, lorsqu'il s'agit de déterminer si un système de convictions constitue une croyance. Une croyance :

- est sincère, profonde et adoptée de façon volontaire
- est intégralement liée à l'identité de la personne et à la façon dont celle-ci se définit et s'épanouit
- constitue un système particulier de convictions, à la fois exhaustif et fondamental, et qui régit la conduite et les pratiques de la personne
- aborde les questions ultimes de l'existence humaine, dont les idées sur la vie, son sens, la mort et l'existence ou non d'un Créateur et/ou d'un ordre d'existence supérieur ou différent

Que sont les accommodements de croyance ?

Les droits à un traitement égal en matière de croyance et à la liberté d'adhérer et de pratiquer les croyances de son choix, sont des droits de la personne fondamentaux en Ontario, protégés par le Code des droits de la personne de l'Ontario et la Charte canadienne des droits et libertés.

Afin de protéger ce droit, les écoles travailleront avec les familles et mettront en place des aménagements lorsque des problèmes ou des préoccupations concernant les

pratiques scolaires sont liés aux croyances d'un élève. Ensemble, des accommodements appropriés et raisonnables seront planifiés.

Politique de la CODP sur la prévention de la discrimination fondée sur la croyance, 2015

Principes directeurs

L'obligation d'accommodement ne se limite pas au fait d'offrir des mesures d'adaptation les plus appropriées selon les circonstances. Il s'agit également d'entreprendre des processus sérieux et de bonne foi visant à évaluer les besoins individuels et trouver des solutions appropriées. Le fait de ne pas s'acquitter adéquatement des deux composantes peut s'avérer discriminatoire.

Il n'existe pas de formule établie pour l'accommodement de la croyance. Nous reconnaissons que les besoins de chaque famille sont uniques et qu'une conversation est essentielle pour apprendre comment répondre au mieux à la demande. Il est prévu que le processus d'accommodement soit efficace et respectueux de la dignité de la famille et de l'étudiant qui en fait la demande.

L'accommodement sera fourni conformément aux principes directeurs suivants de respect et de dignité, d'individualisation et d'inclusion.

Respect et dignité

- Créer et maintenir une atmosphère de dignité, d'acceptation et de respect pour tous les individus
- Fournir des accommodements aux élèves sans jugement, sans discrimination ni harcèlement
- Protéger et promouvoir la santé, la sûreté et la sécurité de tous les individus
- Protéger les renseignements personnels et la vie privée de tous les individus

Individualisation

- Travailler en collaboration avec chaque élève et sa famille pour recueillir et partager toute information nécessaire et pertinente sur l'accommodement de la croyance d'un élève
- Offrir aux élèves et à leur famille la possibilité de participer à la planification, à la mise en œuvre et à l'examen de l'accommodement de la croyance afin de permettre des ajustements, au besoin

Inclusion

- Offrir un environnement inclusif et exempt d'obstacles fondés sur la croyance
- Consulter et mobiliser les élèves, les familles, les leaders spirituels et les autres intervenants afin de créer et maintenir un réseau de soutien

Comment puis-je aider l'école de mon enfant à comprendre les besoins de ma famille ?

L'engagement des familles est un élément important dans l'établissement des relations entre les familles et les écoles. Ces partenariats favorisent une communication et collaboration ouvertes afin de répondre aux besoins éducatifs de votre enfant. Nous voulons vous entendre.

Les contributions des familles sont appréciées, et le DSBN encourage les familles à :

Être proactives

En début d'année scolaire :

- Contactez l'école de votre enfant et prenez rendez-vous pour parler à l'enseignant ou au directeur de votre enfant de tout accommodement fondé sur la croyance dont votre enfant pourrait avoir besoin (p. ex., absences de l'école pour des observances)
- Fournissez une liste de dates et/ou de sujets de préoccupation à l'école afin que des accommodements puissent être pris en temps opportun.
- Le directeur tiendra un registre de la conversation et communiquera avec vous pour toutes autres questions, ainsi que pour examiner les accommodements tout au long de l'année scolaire, au besoin

Collaborer

Travailler avec les écoles pour faire comprendre vos besoins fondés sur la croyance ou les convictions religieuses renforce la compréhension de vos pratiques et de vos expériences vécues.

Communiquer

Informez l'école de tout problème ou préoccupation. Les personnes disponibles pour vous soutenir sont l'enseignant de votre enfant, le travailleur d'établissement dans les

écoles (TÉE), ainsi que le directeur de votre école. Si vous n'êtes pas satisfait du processus d'accommodement, discutez de vos préoccupations avec le directeur afin de parvenir à une solution mutuellement acceptable.

Formulaire de demande d'accommodement de croyance

Veillez contacter votre école pour obtenir de l'aide afin de remplir le formulaire de demande d'accommodement de croyance. Ce formulaire aidera les écoles à appuyer la ou les demande(s) d'accommodement fondé sur la croyance. Ce formulaire peut être rempli par le(s) parent(s)/tuteur(s) de l'élève, ou par les élèves de 16 ans ou plus. Les familles peuvent également choisir d'appeler l'école et d'avoir une conversation sur leur demande d'accommodement de croyance.

Processus de demande d'accommodement de croyance

